

## U17–DEVELOPPEMENT DURABLE : VOLET ENVIRONNEMENTAL

3  
JOURS

### Objectifs

- Acquérir une compréhension «pragmatique» des concepts de base du développement durable
- Cerner comment prendre en compte des aspects environnementaux dans la politique technique de l'organisme
- Connaître les leviers d'action en termes d'énergie, eau, déchets, choix de produits et leurs impacts sur les contraintes de gestion ainsi que sur les surcoûts d'investissement

### Contenu

#### **Les concepts du développement durable**

Définitions de base  
 Les trois piliers du développement durable  
 Les différents documents de planification  
 L'intégration du développement durable aux stratégies patrimoniales  
 Le concept de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE)  
 L'impact sur les habitants, les associations représentatives, les partenaires...

#### **Maîtriser les énergies et développer les énergies renouvelables**

Les solutions disponibles et en développement  
 Installations collectives  
 Pour chaque type d'installation EnR : le principe général, points forts, points faibles, subventions, marché du combustible (notamment bois).

#### **Maîtriser les consommations d'eau**

Les solutions pour économiser l'eau,  
 Le comptage,  
 La récupération des EP  
 Les comportements adaptés,  
 Les équipements réducteurs de consommation,  
 Les techniques de gestion adaptées

#### **Réussir un chantier propre**

La gestion des déchets de chantier, organisation et suivi  
 Incidence sur les clauses contractuelles

#### **Maîtriser les déchets**

La collecte sélective, le traitement et la valorisation des déchets

#### **Choisir ses produits et ses équipements :**

Les critères de sélection  
 La prescription technique  
 Politique d'achat responsable  
 Un FDES, une analyse de cycle de vie, comment les collecter, comment les utiliser...

#### **Développement durable et filière constructive**

Les différentes filières (bois, béton cellulaire, acier, filière sèche,...), les composants industrialisés

**Public** : Monteurs d'opération et techniciens d'entretien directement ou indirectement en charge de l'application de la politique patrimoniale (neuf, réhabilitation, entretien et maintenance)

